

Projet SANTE LIB CŒUR D'HERAULT

www.santelib34.fr

contact@santelib34.fr

Une nouvelle association est née : "**SANTE LIB Cœur d'Hérault**" !

C'est une nouvelle association de santé, inter professionnelle, apolitique et non syndicale, à but non lucratif, ouverte à tous les libéraux de santé du Pays Cœur d'Hérault qui se sont engagés volontairement dans une démarche commune de rassemblement et de mutualisation. Elle a pour objectifs de développer les échanges et les synergies entre tous les intervenants impliqués dans le domaine de la santé du territoire, pour une meilleure prise en charge des patients et l'amélioration de la coordination des soins.

Il a été décidé d'élargir le champ d'intervention des associations professionnelles de santé déjà existantes sur notre territoire, à l'ensemble de tous les acteurs de santé en une seule entité associative. Cette nouvelle création ne fait que compléter et s'associer aux différentes structures mise en place depuis plusieurs années, le plus souvent à l'initiative des libéraux de santé eux-mêmes, avec le soutien actif de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Commission Locale Santé (CLS) du Pays Cœur d'Hérault.

LES STRUCTURES EXISTANTES :

- **l'association PELMECH en 2011**, avec l'ouverture sur le centre hospitalier de Clermont de la **Maison Médicale de Garde (MMG) du Cœur d'Hérault**, qui assure les consultations de médecine générale aux heures de fermeture des cabinets médicaux le soir, les week end et jours fériés :

(<http://www.docvadis.fr/mmg.clermont.herault/index.html>).

- **l'Association des Médecins Correspondants Samu 34 (AMCS34) en 2013**, de **l'AMU-UMUPS**, pour la mise en place d'une garde médecin mobile 24/24h et 7/7j sur le territoire et basée sur Clermont au plus près des populations du Pays Cœur d'Hérault et des Hauts Cantons, dont l'intervention de la **VRM Cœur d'Hérault**, Véhicule Radio-médicalisé constitué d'un médecin et de son chauffeur pompier, est déclenchée après appel et régulation du Centre 15 :

(<http://www.amcs34.fr>).

- de la création en 2016, de la Nouvelle **Maison de Santé Pluri professionnelle**, Place Alsace Lorraine, sur Lodève venant compléter et élargir l'offre de soins sur le Lodévois et Larzac.

- le projet santé sur le secteur de Fontes et ses environs avec la création d'un **Pôle Santé Pluri professionnel** pour lutter contre la désertification médicale sur ce secteur du territoire.

- **l'association SOS kiné bronchiolite, créée en 2006**, assure durant les week end et jours fériés la prise en charge par les kinés libéraux, des nourrissons ou jeunes enfants atteints de bronchiolites.

- **le déploiement du projet MAIA en pays Coeur d'Hérault en 2016** permet la prise en charge des patients âgés et dépendants, avec un partenariat ville-hôpital, ainsi qu'une meilleure gestion de tous les intervenants à domicile de ces patients lourds en perte d'autonomie : poly-pathologiques, malades d'Alzheimer, patients handicapés ...

DEFENSE ET DEVELOPPEMENT DES SOINS DE PROXIMITE :

La participation active et volontaire de tous les libéraux de santé du territoire permet le maintien et le développement des **Centres Hospitaliers Locaux de proximité : Lodève, Clermont et Pézénas**. Ce qui permet une prise en charge globale des patients à domicile, en ambulatoire, dans les établissements de soins ou les ehpad.

Les libéraux de santé interviennent dans ces centres hospitaliers locaux de proximité, auprès de leurs patients, souvent âgées et fragilisés. Cela permet une meilleure continuité des soins, sans rupture brutale dans le parcours de ces personnes, un meilleur accompagnement des familles facilite leur retour à domicile.

La création de nouvelles unités en plus de l'activité de médecine (SSR Soins de suite et de réadaptation, unités de soins palliatifs, d'addictologie et psychiatrie ...), **limite les inconvénients et les coûts supplémentaires liés aux déplacements des patients sur les grands centres hospitaliers.**

Une organisation des soins au niveau territorial permettra de développer les moyens technologiques et informatiques (télémédecine et téléconsultations), de sensibiliser et former tous les professionnels de santé aux nouvelles évolutions mises à disposition pour le suivi des malades et de leurs maladies.

L'IMPLICATION DES LIBERAUX :

Les libéraux de santé du territoire, pour certains depuis plus de 40 ans, se sont toujours impliqués dans une prise en charge globale avec le souci d'offrir un meilleur service médical rendu au plus près des besoins de santé des populations et de la demande de soins.

- **l'implication des infirmier(e)s libérales (IDEL)** sur de nombreux projets de soins et d'éducatifs thérapeutiques (association et réseaux de soins spécifiques), intervenantes dans tous les dispositifs de prise en charge à domicile (HAD, SSIAD et nouveaux dispositifs (PRADO ...).

- **la participation des orthophonistes libérales**, à la prise en charge des enfants en difficulté et à l'accompagnement de leurs parents dans les démarches administratives de plus en plus lourdes à assumer, en coordination ou collaboration avec les médecins traitants libéraux, les services administratifs, les établissements et la médecine scolaire, les services d'aide à l'enfance ou ceux de la MDPH, les services hospitaliers de neuropédiatrie ou pédopsychiatrie du CHU au travers de leurs antennes locales. Les prises en charge des patients neurologiques à domicile nécessitent également une bonne coordination des soins et de créer des liens avec les médecins, les infirmiers et les kinés, par exemple.

Dans cette sorte de **maillage territorial**, les libéraux de santé ont su trouver des solutions :

- **maillage territorial** qui s'établit dans une **certaine cohérence** et le plus souvent **en corrélation avec la demande de soins** de tous les patients sans aucune restriction, à travers un réseau qui s'est formé progressivement et évolue sans cesse au cours du temps,

- **maillage territorial** qui est constitué par :

- **par tous les cabinets libéraux (de groupe ou exercice individuel)** et la mise en place progressive depuis plusieurs années de **consultations spécialisées** (en cabinet principal ou secondaire) dans les différents centres médicaux ou pôles de santé, plus anciens ou nouvellement créés.

- **par la présence permanente de toutes les infirmier(e)s libérales** très actives en tout point du territoire, petits villages aux gros bourgs, assurant ainsi l'accompagnement de leurs patients, parfois sur plusieurs générations, assumant aussi la continuité des soins et le maintien d'un lien social continu, auprès de personnes souvent démunies et âgées,

- **par le maintien en proximité des pharmacies et des centres de radiologie,**
- **par le développement des établissements de santé, hôpitaux et cliniques du territoire.**

CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION : SANTE LIB CŒUR D'HERAULT

Le territoire Pays Cœur d'Hérault, malheureusement, n'a pas échappé et n'échappe pas, comme beaucoup de territoires ruraux ou semi ruraux à la désertification médicale.

Les Libéraux de santé ont pu très vite s'adapter à cette nouvelle situation, chercher des solutions et se positionner en tant que force de proposition auprès des autorités locales et de tous les élus locaux, des différentes administrations (Sydel Pays cœur d'Hérault et

la Commission Locale Santé (CLS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les caisses d'Assurance Maladie des différents régimes (CPAM, MSA, RSI ...).

Le but est de fédérer le plus grand nombre de professionnels de santé du Pays Cœur d'Hérault dans une association indépendante et gérée par les libéraux eux-mêmes, qu'ils soient en exercice libéral, exclusif ou non, en exercice individuel ou de groupe, nouvellement installés ou depuis plus longtemps sur le territoire, pour atteindre les objectifs et les missions qu'ils se sont fixés, à savoir :

- Créer et mutualiser des **outils d'entraide et d'information interprofessionnelle**,
- Optimiser la **coordination des soins et la prise en charge des patients**,
- Aborder les différentes **problématiques de santé** du territoire Pays Cœur d'Hérault,
- Participer à **l'organisation territoriale des soins** et ses déclinaisons sur le terrain,
- Contribuer à **l'information médicale** du grand public,
- Favoriser **la formation professionnelle interdisciplinaire**,
- Développer **l'éducation thérapeutique et la promotion de la santé**.

L'association "**SANTE LIB Cœur d'Hérault**" est avant tout, un lieu de discussions, de rencontres et de débats. Elle veut être aussi partie prenante dans l'organisation territoriale des soins et se positionner, en tant que **nouvelle entité représentative** des libéraux de santé de cœur d'Hérault, comme une force de proposition pour tous les sujets touchant à toutes les questions de santé du territoire, pour aborder et faire remonter toutes les problématiques de prise en charge, de coordination des soins et des difficultés d'exercice.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION :

Le cap de la centaine d'adhésions sur les 400 libéraux de santé exerçant sur le Pays Cœur d'Hérault a été très rapidement franchi, deux mois à peine après sa création en octobre 2015. Toutes les professions médicales et paramédicales sont représentées dans l'association, médecins généralistes et spécialistes, infirmier(e)s, kinésithérapeutes, sages-femmes, dentistes, orthophonistes, pharmaciens, ostéopathes, orthodontistes, podologues-pédicures, orthoptistes, prothésistes et épithésistes, psychologues et psychomotriciennes ...

L'ensemble des professionnels de santé ont tenu à favoriser une représentativité la plus équitable possible et veiller à la parité entre toutes les professions et les lieux d'exercice sur le territoire. Cela se traduit par un conseil d'administration composé de 30 membres dont (8 infirmier(e)s, 7 médecins généralistes, 5 médecins spécialistes (cardiologue, gastroentérologue, psychiatre, radiologue ...), 3 masseurs kinésithérapeutes, 3 pharmacien(e)s, 2 orthophonistes, 1 sage-femme, 1 dentiste), l'association est présidée par le Dr CAMMAL François, médecin généraliste, et des

vice-présidents représentant les différents collèges des professionnels de l'association (Dr DRISSI Nouari, médecin généraliste, Dr ANDREANI Hubert, médecin spécialiste, gastro-entérologue, Me SEDDA Alice, Infirmière libérale, Me DIEYE Anna, kinésithérapeute, Mr SAUVAGE Cyril, chirurgien-dentiste). Le bureau est quant à lui composé d'un trésorier pharmacien, Mr SANTAPAU Xavier, et vice trésorier infirmier libéral, Mr DELVAL Jérôme, secrétaire et vice-secrétaires, infirmières libérales, Mes CIVITA Pascale et CREPIN Christelle.

L'association "**SANTE LIB Cœur d'Hérault**" veut répondre aujourd'hui à travers cette sorte d'union territoriale des libéraux de santé du territoire, à un besoin et une demande des populations en termes de soins de qualité et de promotion de la santé, de prise en charge efficiente et d'amélioration du service médical rendu. Elle est ouverte à tous les professionnels de santé en exercice sur le territoire, les libéraux de santé eux-mêmes et **membres actifs** de l'association (avec droit de vote), mais aussi (à titre consultatif sans droit de vote), en tant que **membres de droit** tous les intervenants du médico-social ou du sanitaire (mairie, CCAS, caisses, administrations ...), les établissements de santé et les ehpad, impliqués eux aussi dans la prise en charge des patients. Enfin, en tant que lieu d'échange et de discussions, l'association est aussi ouverte, en tant que **membres bienfaiteurs**, à toutes les personnes intéressées ou sensibilisées aux problématiques de soins et de santé, au même titre que les représentants des associations des usagers, des associations de malades ou toutes les associations liées à la santé sur le territoire.

PROPOSER et RASSEMBLER, DEBATTRE et DISCUTER, ECHANGER et PARTAGER

L'association "**SANTE LIB Cœur d'Hérault**", au-delà du lieu de débats et de discussions qu'elle doit être, de force de proposition et de rassemblement qu'elle doit devenir, "**SANTE LIB Cœur d'Hérault**" doit être considérée par tous ses adhérents et le grand public, comme un outil qui va permettre une meilleure organisation en termes de partages et d'échanges, par la mise en place et la mise commun de moyens de coordination.

Tout cela va se concrétiser très rapidement par le développement d'un portail internet où l'ensemble des intervenants à la prise en charge des patients sur le territoire Cœur d'Hérault, les libéraux de santé et adhérents de l'association eux même, mais aussi les institutionnels et les administrations en lien avec l'association, pourront échanger et se connecter entre eux.

Le portail internet n'est que la partie visible d'un projet plus large, collectif et collaboratif, qui doit être centré autour du parcours et de l'accompagnement des patients dans un système de santé soumis à de profondes mutations.

PROJET SANTE LIB Cœur d'Hérault

Tous les projets et les actions de "**SANTE LIB Cœur d'Hérault**" apparaissent plus en détails sur le portail et les sites internet de l'association, plateforme et support informatique de l'association.

Venez nous rencontrer lors d'une prochaine réunion, faites-nous part de votre avis, vos réactions et vos souhaits pour cette nouvelle association.

Pour nous contacter :

Santé Lib - Cœur d'Hérault
Maison Médicale de garde
(MMG)
Centre Hospitalier
Cours Chicane
34800 Clermont l'Hérault

www.santelib34.fr

contact@santelib34.fr